



## **Compte rendu du Comité Technique Spécial Gendarmerie (CTS-GN) du 20 mai 2014**

Etaient présents pour le SNPC/FO

**Titulaires** : Mme Caccamo, Mrs Cauquil, Lacoste, Mesnier, Camuzeau

**Suppléants** : Mmes Pauwels, Delondre et Mrs Dubourdeau, Sanchez

Le Major Général (MG) Lizurey a accueilli les membres de cette commission et engagé le secrétaire le Général Morterol à vérifier le quorum. Le MG, fait nouveau dans cette instance, a souhaité faire une déclaration liminaire à la suite de celles du SNPC/FO, de la CFDT, et de l'UNSA.

Début de la réunion à 14h30

### **Points soumis à avis :**

Le procès-verbal du dernier CTS du 11 février 2014 a été approuvé avec 9 voix favorables.

### **PROJET DE DÉCRET PORTANT SUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL AUPRÈS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Ce décret assez semblable au précédent a été validé avec 9 voix favorables.

### **ARRÊTE MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 12 AOÛT 2013 PORTANT SUR L'ORGANISATION DE LA DGGN**

9 voix favorables pour cette modification.

### **MODIFICATION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS (RI) RELATIFS A L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES PERSONNELS CIVILS DE CERTAINES RÉGIONS**

Pour le SNPC/FO les corrections souhaitées ont été apportées au cours de la réunion préparatoire à ce CTS-GN. Le SNPC/FO rappelle son avis défavorable lors du vote sur la mise en place des horaires variables en gendarmerie et en respect de sa position, votera à nouveau contre, à l'exception des dossiers nominatifs.

**Région Auvergne** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Ecole de St Astier** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Région Bretagne** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Ecole de Gramat** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

CTGN CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Ecole de Chaumont** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Région Fontainebleau** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

EOGN CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix pour

**Région Martinique** CFDT 2 voix contre, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Région Nouvelle Calédonie** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Région Pays de Loire** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Région Limousin** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix pour

**Région Lorraine** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Région Nord pas de Calais** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Région Poitou Charentes** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Ecole de Tulles** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix contre

**Région Guyane** CFDT 2 voix pour, UNSA, 1 voix pour, CGT 1 voix pour, SNPC/FO 5 voix pour

### Communication

Enquête sur le moral des personnels civils, nous laissons ces résultats à votre analyse en vous joignant le document publié par l'administration.

### Points inscrits à la demande du SNPC/FO

#### POINT SUR LES MUTATIONS

Un peu plus de 100 postes n'ont pu être honorés au travers des deux BIEP 2014. Le GI Morterol est intervenu pour expliquer le gel des postes d'emploi civil par DFIP, les deux années à venir devraient être meilleures pour le recrutement et les transformations de postes au profit de PC. La transformation des postes de militaires en emploi civil devrait perdurer, la DGGN/DPM suivra également cette transformation au sein des SGAMI.

## POINT SUR LES EFFECTIFS IMPACTES PAR LA CRÉATION DES SGAMI

Le GI Morterol reconnaît avoir fourni des pourcentages décalés de la réalité en effet environ 1150 personnels militaires et civils vont intégrer les SGAMI dans les proportions suivantes environ 45% de PC et 55% de militaires. Ces pourcentages seront consolidés pour fin mai début juin.

### Questions diverses posées par le SNPC/FO

#### LES SGAMI RÉCUPÈRERONT-ILS LA GESTION DES CERCLES MIXTES ?

Le MG et le GI Morterol confirment que ces unités restent sous contrôle du MINDEF et que les textes sont en cours de refonte. A ce jour il n'est pas pensable d'envisager un tel changement.

#### SUIVI DES AGENTS DU « FLUX » PAR LES ASSISTANTES SOCIALES DE LA GENDARMERIE

Le SNPC/FO souligne le flou au niveau de l'action sociale notamment pour le suivi des personnels dits « du flux ». Le SNPC/FO rappelle que deux types de notes circulent dans les régions et souhaite une clarification à ce sujet. Les consignes composant ces deux notes n'étant pas homogènes et de même portée.

Le GI Morterol, heureux de nous surprendre, nous communique une troisième note signée la veille, qui résulte de l'entente entre les deux ministères et de leurs services sociaux respectifs. Ce document nous sera communiqué prochainement.

Les assistantes sociales de la gendarmerie pourront recevoir et traiter les dossiers de tous personnels civils « flux et stock » mais, seuls les personnels « du stock », continueront à bénéficier des prestations sociales proposées par le ministère de la défense. Concernant les personnels « du flux », les dossiers seront transférés à la préfecture.

#### ANOMALIE DE CLEPSYDRE

Le SNPC/FO relève deux difficultés dans le traitement des données sur le logiciel Clepsydre :

- Les ouvriers de l'Etat (OE) ont la possibilité de poser 4 jours de congé en décompte horaire, l'instruction 3022002 du 26.06.2002 permet également un décompte horaire pour les journées ARTT de ces agents. Clepsydre ne prend pas en compte cette possibilité.
- Les agents dont l'emploi du temps est géré sous quinzaine, peuvent obtenir une demi-journée de récupération la quinzaine suivant cette prise d'heures, mais si l'agent a posé deux semaines de congés, il lui est impossible de bénéficier de cette récupération.

La DGGN propose que nous lui remontions tous ces défauts de fonctionnement avant le prochain CTS prévu au mois juin 2014. Lors du premier bilan « Clepsydre » des solutions modificatives seront proposées par l'administration.

**Le MG clôture de CTS à 17h35.**